

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 juin 2023

VISANT À AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SOINS PAR L'ENGAGEMENT TERRITORIAL DES
PROFESSIONNELS - (N° 1175)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS727

présenté par
M. Valletoux, rapporteur

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 16, substituer au mot :

« réunis »

le mot :

« siégeant ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.